



REPERAGE DE L'AMIANTE DANS LES INSTALLATIONS, STRUCTURES OU EQUIPEMENTS CONCOURANT A LA REALISATION OU A LA MISE EN ŒUVRE D'UNE ACTIVITE

Référence : D.FOR-29 Version : 0.0

- Formation :** Formation initiale
- Public :** Candidat à la certification de compétences d'opérateur de repérage de l'amiante dans le domaine de l'industrie
- Prérequis :** Certification amiante avec mention en cours de validité
Ordinateur doté d'un navigateur Internet avec une connexion haut débit
Attestation de formation SS4 en cours de validité

PARCOURS DE FORMATION – 50.5 heures*

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, le candidat doit pouvoir :

- › Se présenter à l'examen de certification pour réaliser les repérages amiante avant certaines opérations réalisées dans le domaine de l'industrie
- › Communiquer sur les objectifs, contenus et résultats

PROGRAMME

CONTACT ET INSCRIPTION

02 85 40 10 22
contact@adx-formation.com

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET TARIF

Formation théorique blended-learning :
2.5 jours d'e-learning et 4.5 jours de présentiel

Formation pratique et examen en présentiel

4 990€

*Communication des plannings de formation
sous 72h*

Demande spécifique sur devis

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthode expositive et méthode de découverte
Livret stagiaire

FORMATION THEORIQUE AMIANTE – 17.5H – E-LEARNING

NORME NF X 46-100 ET RAAT

- › La réglementation
- › Le repérage avant travaux
- › Repérages réalisés selon la norme NF X 46-100

FORMATION THEORIQUE INDUSTRIE – 14H – PRESENTIEL

GÉNÉRALITÉS SYSTEMES INDUSTRIELS

- › Les différents types d'installations, structures ou équipements
- › Le rôle, les obligations et les responsabilités des principaux acteurs du domaine industriel
- › Les règles de sécurité en industrie

ARCHITECTURE DES INSTALLATIONS INDUSTRIELLES

- › La typologie et les composants
- › Les principales fonctions selon l'annexe A de la norme NF X 46-100

FORMATION PRATIQUE – 17.5 H - PRESENTIEL

IMMERSION SUR SITE OU REALITE VIRTUELLE

- › Découverte de la localisation de l'amiante sur une installation industrielle
- › Recherche et localisation de l'amiante sur une plateforme pédagogique
- › Exercice sur lecture et rédaction de rapports de repérage



CONTACT ET INSCRIPTION

02 85 40 10 22
contact@adx-formation.com

INDICATEURS 2023

8.8/10 de satisfaction des apprenants

VALIDATION DE LA FORMATION

› Evaluation théorique (QCM) et pratique des acquis, remise d'une attestation de compétences individuelle

TUTORAT*

TUTORAT**

› Le candidat réalise 5 missions sur 5 installations, structures ou équipements avec un tuteur ayant réalisé au moins cinq missions de repérage de l'amiante des installations, structures ou équipements différents, dont au moins une mission préalable à une opération de démantèlement ou de réhabilitation totale de l'installation, structure ou équipement concerné.

SUPERVISION DES RAPPORTS

› Le candidat envoie ses 5 rapports à ADX Formation pour supervision et avis au jury d'examen

VALIDATION DES COMPETENCES – 1.5 H - PRESENTIEL

› Examen :

Évaluation théorique (QCM) et entretien avec le jury

** La durée du tutorat n'est pas incluse puisqu'il peut être réalisé par le client ou en supervision de l'organisme de formation.*

*** Le tutorat peut être réalisé avec l'entreprise de l'apprenant, en respectant la réglementation (tuteur expérimenté). Le tuteur doit être validé en amont par ADX Formation par un CV attestant de son expérience et une attestation sur l'honneur. Si le client n'a pas la capacité d'animer ce tutorat, ADX Formation peut organiser et mettre à disposition le tuteur nécessaire. Il sera demandé au client de trouver les 5 installations industrielles.*